

Une fois de plus, les parents d'élèves ne savent plus où mettre la tête. Normal, ils sont passifs. Après le retard accumulé sur l'orientation des élèves admis en classe de 6^{ème} et la transformation des écoles primaires en collèges, l'autre réalité cruelle est que l'école au Gabon n'est plus gratuite sous l'ère du pouvoir émergent et donc non accessible à toutes les couches sociales. Dans ces conditions, où est l'égalité des chances chère au président démagogue Ali Bongo ?

Georges Ogandaga

« L'école dans ce pays est-elle encore cadeau ? », s'interrogent plusieurs parents qui sont obligés de débours des sommes faramineuses pour inscrire ou réinscrire leurs progénitures dans les établissements primaires et secondaires de la capitale gabonaise. Où est l'égalité des chances ? Passons.

Depuis cette rentrée scolaire de toutes les contradictions, on assiste de plus en plus à une école payante. Il est bien vrai que depuis quelques années, l'école semblait être gratuite en dehors de l'arnaque des APE (Association des parents d'élèves). Cette année, grande a été la surprise des parents d'élèves, lorsqu'en se rendant dans les établissements où fréquentent leurs enfants, de constater qu'il leur a été demandé de fournir des rames de papier pour certains et des rouleaux de papier hygiénique pour d'autres. Cela en plus des sommes d'argent. Un fait tout de même curieux. Dans cette affaire, chaque responsable d'établissement fixe ses montants et le matériel que doivent fournir les parents d'élèves. Ceci sous le nez et la barbe de Jean Eyene Bekale, par ailleurs directeur de l'enseignement primaire et secondaire et de Gertrude Boundono Moungondji, responsable de l'inspection générale des services. L'impunité est aussi un mode de gouvernance de l'émergence depuis 2009.

Reçu de M. _____

Six mille francs (6000F)

Ministère de l'Éducation Nationale
LE BUREAU GÉNÉRAL
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

APPE + macarons + X

Libreville le 31/10/2016

mature _____

Des frais d'APE dont personne ne sait la réelle destination.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
DIRECTION D'ACADÉMIE DE LIBREVILLE
COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE JEAN HILAIRE AUBAME EYEGHE
1005 210 A 01
BP 12387 941 - 01 91 34 00
LIBREVILLE - GABON

Formalités d'inscription et de réinscription Niveaux 6^e, 5^e et 4^e

- 04 photos d'identité,
- 02 copies d'acte de naissance non légalisées.
- 01 enveloppe kaki A4.
- 01 Rame de papier canon A4

Niveau 3^e

- 08 photos d'identité.
- 02 copies d'acte de naissance légalisées.
- 02 enveloppes kaki A4.
- 01 Rame de papier canon A4
- 01 Fiche de renseignement à retirer auprès de la Direction de l'établissement.

NB : Pour tous les niveaux

- 4000F pour l'A.P.E et la carte scolaire.
- 01 tenue scolaire (15.000F) payable au sein de l'établissement.
- Pour tous les dossiers des bourses, prévoir une copie du bulletin du 3^e trimestre et une copie d'acte de naissance non légalisée.

Libreville le 21 octobre 2016

Le Principal

Marianne MAGANGA

Une vue de la liste des modalités d'inscription dans les écoles.

Dans cette mafia, plusieurs cas de figure sont à signaler dans les écoles primaires. Dans l'une, on demande 2000 Fcfa pour l'inscription, dans une autre, c'est 3000 Fcfa en

plus des rouleaux de papier hygiénique. Allez-y comprendre ! Un fait est à signaler et non le moindre. Dans ces sommes, les APE ne sont pas comprises. Et là, il faut le dire, c'est purement et simplement une escroquerie organisée par ces chefs d'établissements. Pire, guidés par l'appât du gain facile et sur le dos des parents d'élèves déjà paupérisés, il y a parmi ces responsables d'établissements, ceux qui prennent de l'argent et ne fournissent aucun reçu, donc aucune traçabilité. Tout cela se déroule sous le regard coupable des chefs des circonscriptions, parfois complices de la situation. Les parents d'élèves, quant à eux, victimes d'une arnaque entretenue, sont apeurés de ne pouvoir dénoncer une situation qui perdure. Parmi les chefs d'établissements indélicats du primaire, il y a le directeur de l'école publique de Sibang 3. Ce dernier demande 2000 Fcfa et deux(2) rouleaux de papier hygiénique sans en retour, établir un reçu. Cela s'appelle du racketage en sourdine. Autre milieu, même mafia Au secondaire, parmi les établissements épinglés, il y a le collège Jean Hilaire Aubame Eyeghe de Nzeng Ayong, où il est demandé des rames de papier et une somme de 4000 Fcfa. Ce qui est très mal compris, c'est que le responsable de ce lycée exige l'achat des uniformes scolaires dans l'enceinte dudit établissement, alors que cette pratique avait été interdite par les autorités du ministère. Les mauvaises habitudes ont la peau dure

dans notre pays, en l'absence des sanctions. Evidemment, le gagnant est le chef d'établissement, dans la mesure où les uniformes scolaires vendues en ce lieu sont plus coûteuses qu'à l'extérieur. Même son de cloche pour le lycée public de Montalier. Là-bas, les responsables en font à leur tête. Comme l'an passé, le chef d'établissement, très rusé, expose ses collaborateurs à faire le sale boulot. Tenez, dans ce lycée, la réinscription est facturée à 6000 Fcfa. Ils avancent sans convaincre que cette somme couvre : macaron + APE + connexion Xgest. Ici aussi, les uniformes scolaires qui coûtent 13 000 Fcfa hors du lycée, sont vendues dans l'enceinte de l'établissement à 15000 Fcfa. Les 2 000 Fcfa vont dans les poches du res-

ponsable de l'établissement et ses collaborateurs véreux. Tout un symbole ! Question simple : comment faire payer la connexion Xgest aux parents, quand on sait que ces prestations sont à la charge du ministère de l'Éducation nationale ? Au responsable de ce lycée de répondre, s'il le peut. Aux dernières nouvelles, avec la sécheresse qui frappe les caisses, les chefs d'établissement ont imaginé comment se faire de l'argent facile pour prospérer, dans la mesure où les budgets de fonctionnement ne viennent pratiquement plus. Les grandes victimes sont les Gabonais de la plèbe qui n'ont d'autre choix que d'envoyer leurs enfants dans ces écoles pou- belles.

Crise à l'Éducation/Menace Les enseignants bientôt sur bons de caisse ?

O.B.M

Dépassé par la crise actuelle dans le secteur éducation, précisément par le passage d'une grève d'avertissement à une grève générale illimitée des enseignants, le ministre de l'Éducation nationale envisage de mettre les enseignants grévistes sur bons de caisse, dès le prochain mois (décembre). Florentin Moussavou compte, à travers cette menace, pousser les enseignants à reprendre le chemin des classes sans avoir à leur donner satisfaction sur les différents points de revendications posés sur la table. Rien pour autant n'indique que la mise en œuvre de cette mesure inique ramène la sérénité dans ce secteur. On s'attend plutôt à une explosion de colère des enseignants et une totale radicalisation du mouvement d'humeur, confirmant ainsi le spectre d'une année blanche. On attend voir !